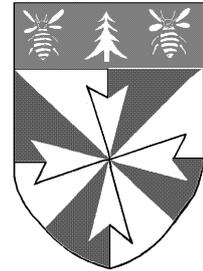


ANNEE 2010

NO : 60 / 2ème trimestre 2010

LE BUGEACOIS

JOURNAL D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE BUGEAT
- CORREZE -



« Le Blason de BUGEAT » :
Gironné d'or et d'azur de huit
pièces à la croix de Malte d'argent
brochant sur la partition, au chef de
gueules chargé d'un sapin arraché
d'argent accosté de deux abeilles
volant d'or »



SOMMAIRE DE CE NUMERO :

1 - L'ÉDITORIAL DU MAIRE	Pierre FOURNET	page 3
2 - LE JOURNAL	(courrier des lecteurs)	page 4
3 - COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		page 5
3.1 - REUNION DU 11 JUIN 2010		page 5
4 - LES ASSOCIATIONS BUGEACOISES		page 7
4.1 - COMITE DES FETES DE BUGEAT		page 7
4.2 - COMITE DES FETES DE LESTARDS		page 7
4.3 - ASSOCIATION RENAISSANCE DES VIEILLES PIERRES		page 7
5 - LA VIE DE BUGEAT : PRÉSENT et PASSÉ		page 9
5.1 - ÉTAT CIVIL POUR LE 2ÈME TRIMESTRE 2010		page 9
5.2 - MOTS CROISES		page 10
6 - INFORMATIONS DIVERSES		page 11
7 - FORUM		page 13

Ont participé à la rédaction de ce numéro les conseillers municipaux :
Pierre FOURNET

et pour les Associations ou à titre individuel : Marie-Thérèse PETIT, Lucette TAGUET et Annie LAVAL, Karine BRUNELLE

1 - L'ÉDITORIAL DU MAIRE : PIERRE FOURNET

-

Bugeacoises, Bugeacois,

Tout d'abord comme c'est l'habitude en cette période de l'année, je tiens à féliciter toutes celles et tous ceux qui ont réussi examen ou concours, leur souhaiter de bonnes vacances ainsi qu'à leurs enseignants, vacances que j'espère plus ensoleillées que ce printemps maussade qui, je le crois a battu des records de froid et d'humidité.

J'en profite pour faire le point sur les divers travaux :

- le programme de voirie 2010 et l'achèvement de celui de 2009 sont à présent réalisés ainsi ont été concernées les rues des Sorbiers, du Petit Chaleix, de la Ganette, de Chaleix, de l'Etangs des Saules, du Feyt, de l'Impasse des Hirondelles et la route du Moulin de Barthou : c'est l'entreprise PANTEIX (COLAS) qui a effectué ces travaux pour un montant total de 38.908 €uros TTC avec subvention de l'Etat DGE pour 5.043 €uros et du Conseil Général pour 4.377 €uros
- les travaux de la station d'eau potable se poursuivent : le gros œuvre est achevé et la SAUR est entrain d'installer les ouvrages techniques intérieurs
- quant à la maison des Bruyères ce sont Monsieur et Madame GARNIER qui, à compter du 15 août prochain en seront les locataires pour y ouvrir des chambres d'hôtes et exercer leur activité de « fustier »

J'ai été amené à prendre un arrêté de péril concernant l'immeuble sis au 10 Rue de la République afin d'assurer la sécurité des personnes.

Je vous informe qu'une braderie organisée par le Secours Populaire aura lieu au Foyer Rural de BUGEAT le vendredi 9 juillet de 16 h à 20 h et le samedi 10 juillet de 9 h à 18 h. Venez chiner, vous ferez ainsi une bonne action qui permettra de financer des vacances pour les personnes défavorisées.

Tout au long des vacances auront lieu de nombreuses manifestations organisées par les associations locales : mobilisez vous afin que les efforts des bénévoles rencontrent un grand succès auprès du public

Bon été 2010 à tous

Le Maire,

Pierre FOURNET

2 - LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES : COURRIER DES LECTEURS

Voici le numéro 60. Vous y trouverez :

- le mot du Maire, Pierre FOURNET
- le compte-rendu des réunions du conseil municipal du trimestre
- la vie des associations à Bugeat et au niveau cantonal
- la vie de BUGEAT ces derniers mois
- toutes les informations diverses, comme d'habitude, en 6
- la page forum en 7

Bonne lecture.

COLLECTEUR DE CARTOUCHES D'ENCRE USAGEES

Un carton a été mis en place à la mairie afin de collecter les cartouches d'imprimante usagées.

Toute personne peut y déposer les cartouches jet d'encre et laser usagées.

3 - COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU TRIMESTRE

3.1 - REUNION DU 11 JUIN 2010

STATION EAU EMPRUNT DE 330.000,00 €

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour financer les travaux de construction de la nouvelle station de traitement d'eau potable il est prévu un financement par emprunt et il présente les diverses propositions qu'il a reçues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide de retenir la proposition du CREDIT AGRICOLE CENTRE France qui propose un prêt de

- 330.000,00 euros
- durée : 15 ans
- Echéances constantes, amortissement progressif
- Remboursement annuel : date d'échéance au 01 janvier
- taux fixe : 3,60 %

- donne pouvoir à son Maire pour signer le contrat à intervenir

BUDGET DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les transferts de crédits suivants :

BUDGET GENERAL : DM 2

Article 60631	- 258,00 €
Article 678	258,00 €
Article 024	7.241,00 €
Article 2188 256	7.241,00 €

BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT

Article 658	- 733,00 €
Article 6811	733,00 €
Article 2315 2001	733,00 €
Article 28158	733,00 €

BUDGET SERVICE DES EAUX D M 1

Article 6063	- 14,02 €
Article 6811	14,02 €
Article 2315 - 1000	14,02 €
Article 28158	14,02 €

ACQUISITION MATERIEL

Le Maire indique au Conseil Municipal que Monsieur MAGNAVAL Frédéric qui est locataire de la maison de Mouriéras a résilié son bail à compter du 30 juin 2010. Il précise qu'il a installé un poêle pour le chauffage et qu'il est d'accord pour le céder à la commune pour un montant de 800,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- considérant que ce poêle apporte un plus pour la location de la maison décide de l'acquérir pour la somme de 800,00 €

- décide que le règlement de la dépense sera réalisé grâce aux fonds inscrits au programme « MATERIEL 2010 ».

ACQUISITION MATERIEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'acquérir le matériel suivant :

- Société ALEC : 1 table de ping-pong béton, 1 table pique nique et 2 bancs palerme pour un montant de 2.437,45 €

- CERIG Informatique : imprimante laser HP, 1 extension mémoire et pack Office PME pour un montant de 1.210,35 €

Le montant de la dépense sera réglé sur factures, grâce aux fonds inscrits au programme « MATERIEL 2010 ».



4 - VIE DES ASSOCIATIONS À BUGEAT et dans le CANTON

- Samedi 03 juillet Concert à l'Eglise à 21 h « Il primo voce »
- Mardi 13 juillet Place du Champ de Foire exposition de vieilles voitures de Dion Bouton de 16 h à 18 h
- Mercredi 14 juillet défilé rassemblement à 11 h 30 Place de la République
- Dimanche 15 août concert à l'Eglise à 18 h Récital de piano par Monsieur DESMOULIN

4.1 - COMITE DES FETES DE BUGEAT

PROGRAMME DES FESTIVITES

- Marcel Disco-Mobile : Mardi 13 juillet au Foyer Rural
- Fête Locale : Samedi 7, Dimanche 8, Lundi 9 août
- Soirée Moules-Frites : Samedi 9 octobre au Foyer Rural avec l'USB
- Grand Loto : Samedi 6 novembre au Foyer Rural

4.2 - COMITE DES FETES DE LESTARDS

CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS 2010

Le comité des fêtes de LESTARDS vous invite à ses manifestations :

- Samedi 17 juillet : Concert à l'église à 20 h 30 : groupe de Gospel
- Samedi 07 août : Rallye découverte, départ 9 h 00
- Samedi 21 août : Concours de belote à 20 h 30
- Samedi 23 octobre : Concours de belote à 20 h 30
- Samedi 27 novembre : Concours de belote à 20 h 30
- Dimanche 26 décembre : Concours de belote à 14 h 00

4.3 - ASSOCIATION RENAISSANCE DES VIEILLES PIERRES ENTRE MILLEVACHES ET MONEDIERE LES ESTIVALES DE CLEDAT

*Dimanche 18 juillet Fête des Roses

- 9h Rendez-vous au pont de Grandsaigne : Départ de la randonnée vers Clédats (sur le thème de la Résistance).

- 11h15 Lecture par Fabienne Peter conteuse, d'extraits du livre « **Jeudi saint** » de Jean-Marie Borzeix en présence de l'auteur, suivie d'un débat.

- 14h30 Ouverture à Clédat de la **fête des Roses**

(entrée : 5€, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)

- Exposition dans la chapelle de photos sur le thème « Nature »
- Exposition, démonstration: « Les cabas de Beynat » et nombreux autres artisans d'art (dentellières, sabotier, potier, graphiste etc. ...)
- Brocante de livres (grande variété de choix, prix attractifs)
- Animation musicale toute l'après midi
- **Concert** : Chansons composées et interprétées par **Gislaine Mouly** accompagnée de ses musiciens

*Vendredi 13 août à 17h

Concert en plein air dans le cadre des Musicales du Plateau Musiques tziganes interprétées par le duo CZARDAS

***Un accueil sera assuré à la chapelle et sur le site de Clédat**

les week-ends et jours fériés de 15h à 18h30

du 10 juillet au 22 août ainsi que le 19 septembre (journée de Patrimoine)

Visites pour les groupes sur demande

Renseignements au 05 55 72 36 81.

***Visite du moulin de Chadebec** et démonstration le 19 septembre et aussi sur demande en téléphonant au 05 55 72 36 81

RAPPEL :

Ce chapitre 4 dans chaque numéro du *Bugeacois* est à la disposition des Associations de BUGEAT et même du canton pour informer sur leur vie : activités, compte rendu d'Assemblée Générale etc....

N'hésitez pas à nous communiquer vos papiers sachant qu'il faut les fournir à la fin de chaque trimestre.

5 - LA VIE DE BUGEAT

5.1 - ÉTAT CIVIL DE BUGEAT

Pour le premier trimestre de l'année 2010, il y a eu :

1 naissance
2 mariages
3 décès

Naissance

Nous avons appris la naissance d'**Anaïs KABORE** née le 21 mai 2010 à TULLE fille de Stanislas et Haoua KABORE, demeurant 2, Rue de la Barrière

Mariage

Le 03 avril a eu lieu à BUGEAT le mariage de **Cécile Eliane MAY** et **Patrick Ludovic FRUGIER** demeurant à MEYMAC.

Le 26 juin a eu lieu à BUGEAT le mariage de **Armelle CLARENC** et **Jean Pierre ORLIANGE** originaire d'Ambiaud où réside sa mère.

Décès

Le 20 avril de Monsieur **Marcel François LENOBLE** âgé de 84 ans décédé à USSEL demeurant Rue Nationale. Arrivé à BUGEAT avec sa famille vers la fin des années 1950, Monsieur LENOBLE occupe un poste dans l'administration des Eaux et Forêts. Très vite il s'avère sur le plan professionnel extrêmement compétent et va nouer des liens très forts avec la population locale. Installée d'abord Rue de la Liberté, la famille LENOBLE acquiert la maison ORLUC Rue Nationale qu'elle va restaurer et agrandir. BUGEAT perd un homme particulièrement affable, de tous services et toujours plein d'humour.

Le 08 juin de Monsieur **Pierre RAFFY** âgé de 87 ans domicilié Rue Virgile Meyer. Natif de CHAUMEIL, il était par son mariage devenu enfant du canton. A l'heure de la retraite, il s'installe avec son épouse dans la maison qu'ils ont fait construire Rue Virgile Meyer. Retraité de l'enseignement, passionné de chasse, il était très attaché à cette terre de Haute Corrèze.

Ont été inhumés à BUGEAT :

Le 16 avril de Monsieur **Maurice NONY** âgé de 70 ans, né à Arvis en 1939.

Le 23 avril de Monsieur **François NONY** âgé de 48 ans, petit-fils de Alphonse NONY de Terracol.

Le 30 avril de Monsieur **Georges André GALOT** âgé de 72 ans, décédé à MERLINES.

5.2 - MOTS CROISES

Horizontalement

1 - Grottesque

6 - INFORMATIONS DIVERSES

6.1 - FOIRES

ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} JEUDI du mois, sauf la deuxième de décembre qui a toujours lieu le 24 décembre, quel qu'en soit le jour de la semaine.

6.2 - HORAIRES DE LA GARE SNCF

A compter du 12 avril 2010 et jusqu'au 11 décembre 2010, le guichet de la gare fermera de 11 h 30 à 12 h 30 pour la pause déjeuner afin que l'agent commercial soit présent au TER de 12 h 47 (anciennement 13 h 19) en direction de LIMOGES. Celui de 11 h 40 en direction d'USSEL est avancé à 11 h 28. pas de changement pour les autres TER. La SNCF vous remercie de votre confiance et vous prie de l'excuser pour la gêne occasionnée.

Gare fermée les samedis, dimanches et fêtes

Renseignements au 05 55 95 50 31 aux heures d'ouverture ou 08.25.87.23.19 Contact – TER ou 3635 service SNCF

En dehors des heures d'ouverture, se présenter au contrôleur du train qui vous délivrera un titre de transport.

6.3 - HORAIRES DE LA POSTE

Ils sont les suivants :

LUNDI au VENDREDI de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H30

SAMEDI de 9H00 à 12H00

Départ du courrier : chaque jour à 15H45, sauf le samedi à 12H15

6.4 - DIVERS : LOGEMENTS à LOUER et TERRAINS à BATIR

Il y a actuellement à louer 3 maisons F5, 1 maison F4 Rue des Fleurs de la Saint Jean

Les propriétaires souhaitant mettre en location une maison ou un appartement sont invités à le signaler au secrétariat de la Mairie. Au lotissement de CHALEIX, la Mairie dispose toujours de plusieurs lots de 700 à 2300m². S'adresser à la Mairie pour connaître les prix et les surfaces des différentes parcelles.

6.5 - PERMANENCES DE M. Patrice AMADIEU pour l'année 2010

Monsieur **Patrice AMADIEU**, chargé de mission de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, député de notre circonscription **tiendra ses prochaines permanences à la Mairie le 4^{ème} mardi de chaque mois de 9H30 à 11H30.**

Pour ceux qui ne pourraient attendre la prochaine permanence, Monsieur AMADIEU reçoit également à USSEL à l'adresse suivante : 3 rue Saint Martin en centre ville, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9H à 12H et de 14H à 18H. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 05.55.96.15.36.

6.6 - CALENDRIER DES PERMANENCES de la PAIO

(Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation)

Elles ont lieu à la Mairie de BUGEAT en principe le troisième jeudi de chaque mois à partir de 9H30.

Il est impératif de prendre rendez-vous à la P.A.I.O en téléphonant au 05.55.96.27.69.

6.7 - BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Nous vous rappelons qu'il existe une **bibliothèque communale** dans les locaux de la Mairie **ouverte chaque mercredi de 14H30 à 17H et les jours de foire de 10H à 11H.** Tél. 05.55.95.48.53

6.8 - PERMANENCE DE LA MSA

La MSA tient une permanence à la mairie le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 09H30 à 12H00

6.9 - PERMANENCE DE LA C P A M

Il est rappelé que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie tient une permanence à la Mairie chaque **Jeudi de 14 h 00 à 15 h 00**, où vous pouvez venir déposer vos dossiers, demander des renseignements ou poser des questions.

6.10 - PROGRAMME DU CINEMA POUR LE 3ème TRIMESTRE 2010

(se renseigner à la Mairie)

Rappel : séances au FOYER RURAL, prix des places Adultes 4 €, Enfants 3 €

6.11 - SI VOUS RECEVEZ LE BUGEACOIS PAR LA POSTE

N'oubliez pas (si vous ne l'avez pas déjà fait) de régler les 3 Euros afin d'assurer les frais postaux pour l'année 2010 (4 numéros).

6.12 - NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue à :

Monsieur et Madame PAGNAULT, Rue de la République

Monsieur et Madame FAUGERON, Rue de la Barrière ancienne maison

LASSIAILLE

Madame Marc ORLIANGES, Rue Nationale

Monsieur et Madame GARNIER et leurs enfants, à la Maison des Bruyères

6.13 - DEFAUT D'ENTRETIEN D'UN TERRAIN PAR SON PROPRIETAIRE

L'article L 2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales est ainsi rédigé : « faute pour les propriétaires ou leurs ayants droits d'entretenir un terrain non bâti situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance minimum de 50 mètres des habitations (...) lui appartenant, **le Maire peut, pour des motifs c'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure.** Si, au jour indiqué par arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain n'ont pas été effectués, le Maire peut faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droits ».

6.14 - RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de leur seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver dans l'attente de la convocation à la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.

L'attestation de recensement vous sera réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact au



Centre du Service National
88, rue du pont St Martial
87000 LIMOGES

Téléphone : 05.55.12.69.71 ou 05.55.12.69.74
Mél : csn-lim@dsn.sga.defense.gouv.fr
Site internet : www.defense.gouv.fr rubrique jeunes et JAPD

7 - FORUM

Cette page est réservée à toutes celles et tous ceux qui veulent s'exprimer par courrier ou par mail sur leurs besoins et leurs attentes.

A Bientôt

Anita Cavalli, Serge Leblanc, Patricia Maury, Colette Meunier

Cette page est toujours écrite avec OpenOffice sous LINUX

SOLUTION DES MOTS CROISES

Horizontalement

1 : Caricaturale - 2 : Utiliserai - 3 : Lever - Né - Mot
4 : Olé - Eau - Fête 5 : Ti - Revererai - 6 : Tête - Ara
7 : Irradierais - 8 : Alarmes - Or
9 : Racer - Ut - Dia - 10 : Eue - Doseront

Verticalement

A : Culottière - B : Atelier - Au - C : Rive - Trace
D : Ile - Reale - E : Cirée - Dard - F : As - Avoir
G : Tenue - Emus - H : Ure - Rareté
I : Ra - Fera - J : Aimerai - Do
K : Ota - Soin - L : Entait - Rat